

Image not found or type unknown



Depot de plainte contre moi même

Par **CHAMOULAUD**, le **04/12/2008** à **18:14**

L EX MAITRESSE DE MON MARI A DEPOSE PLAINTTE CONTRE MOI PARCE QUE JE LUI EST RETOURNE DES PHOTOS D ELLE DECOUPEES EN FORME DE CERCUEIL EN LUI MENTIONNANT QUE L ON NE VOULAIT PLUS ENTENDRE PARLER D ELLE . C ETAIT EN DECEMBRE 2007 . DEPUIS J AI ETE CONVOQUEE AU POSTE DE POLICE ET DEPUIS PLUS RIEN . EST CE QU UNE AFFAIRE DE CE TYPE PEUT METTRE TANT DE TEMPS POUR ETRE JUGEE OU PEUT ELLE ETRE CLASSEE SANS SUITE SANS M EN AVERTIR ? MERCI DE VOTRE REPONSE